

Règles et éthique : Publicité des produits cosmétiques

OBJECTIFS

- Connaître le contexte réglementaire et déontologique en France en fonction du positionnement de son produit
- Savoir évaluer les allégations pour la mise à disposition et la publicité de ses produits
- Savoir allier innovation respect des preuves et du consommateur

PROGRAMME

Les allégations publicitaires sont un moyen de mise en avant de la spécificité de vos produits cosmétiques. Comment valoriser vos produits innovants en réalisant une communication dans un cadre réglementaire et déontologique défini ?

1. Le cadre réglementaire national et communautaire

- Champ d'application
- Pratiques commerciales déloyales et trompeuses
- Les cas particuliers : avis du CNC et certification
- Le règlement européen et les critères communs

2. Les règles d'autorégulation publicitaire

- Rôle, missions et bilans de l'ARPP
- Recommandation produits cosmétiques
- Exemples

3. Méthodes d'évaluation

- Recommandations professionnelles
- Élaboration d'un protocole
- Les différents types de tests

INFORMATIONS PRATIQUES

Contact : Thomas MUTTE
thomas@mediainstitute.eu
01 43 12 15 28

Durée : 2 heures
Petit-déjeuner inclus

Dates : Consultez les dates sur
www.media-institute.com

Intervenants : Julie JOSEPH, Juriste Conseil -
ARPP (Autorité de régulation
professionnelle de la publicité)

Adrien POIRIER, Juriste Conseil
- ARPP (Autorité de régulation
professionnelle de la publicité)

Tarif : 128€ HT

110€ HT pour les adhérents de
l'ARPP et les membres de
Media Institute

Inscription

Téléchargez le [bulletin d'inscription](#) et envoyez-le à inscription@mediainstitute.eu

Pour toute question : thomas@mediainstitute.eu / 01 43 12 15 28

www.media-institute.com